



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Sommaire

P. 4	ÉDITO	
P. 5	LE DROIT DE SAVOIR : LES TEMPS FORTS DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE	
P. 6	NOS CHIFFRES CLÉS	
P. 8	SE MOBILISER EN SITUATION D'URGENCE : L'AFFAIRE DE TOUS ET TOUTES !	
	Mayotte : retour sur notre mobilisation pour rechercher des proches disparus	P. 9
P. 14	RECHERCHER SES PROCHES	
	Les contextes clés des recherches	P.15
	La Manche, frontière mortelle : accompagner les familles face aux disparitions	P. 21
	Regards croisés	P. 22
	Vers des recherches plus ciblées pour les mineurs non accompagnés	P. 23
P. 24	VIVRE AUPRÈS DES SIENS, LA RÉUNIFICATION FAMILIALE	
	L'accès à l'information : une étape incontournable	P. 27
	La diplomatie humanitaire : un levier d'action face à des contextes de plus en plus volatiles	P. 28
	Et après ?	P. 29
	Clap de fin du projet européen <i>REPAIR</i>	P. 30
P. 32	L'ENGAGEMENT DES VOLONTAIRES	
	Détermination et humanité	P. 33
	Un service de proximité et accessible sur l'ensemble du territoire national	P. 34
	Aux côtés des familles lors de la Journée internationale des personnes disparues	P. 35

édito

a

u cours de l'année 2024, les scènes de conflits armés et de catastrophes naturelles se sont multipliées dans le monde: nous, membres de la Croix Rouge, entendons avec une acuité particulière le bruit des armes, le son des pleurs et des appels au secours, car

nous en connaissons les lourdes conséquences humaines: des familles sont déplacées, déchirées; des mamans doivent vivre taraudées par la question du sort de leurs enfants; de jeunes exilés portent la culpabilité d'être arrivés à bon port sans leurs compagnons de voyage.

Le Rétablissement des liens familiaux (RLF), mission statutaire de la Croix Rouge française, est mobilisé pour accueillir les familles de personnes disparues, écouter leur histoire avec bienveillance et les accompagner durablement: raviver l'espoir, partager la joie des retrouvailles, accompagner le deuil ou la souffrance au long cours de la perte ambiguë, c'est à quoi s'engagent les volontaires.

Nous le savons, les liens familiaux sont la trame de notre vie affective et sociale, essentiels pour se construire et se reconstruire. Quand nous allons à la rencontre des jeunes mineurs, sur les trottoirs de Paris, ou vers les familles dans les campements à Calais, nous agissons pour prévenir la rupture de ces liens. Quand nous partageons les larmes de chagrin, de colère ou de joie, face à un écran de téléphone, nous en faisons l'expérience intime. Et lorsqu'à l'issue d'un long et fastidieux parcours de réunification familiale, parents, enfants, juristes et bénévoles s'étreignent, c'est la grande famille Croix-Rouge qui embrasse les familles séparées et leur redonne ainsi une place dans la famille humaine.

Dans un contexte international troublé, où les recherches deviennent de plus en plus difficiles ou dangereuses à mener, le Mouvement se mobilise inlassablement pour trouver de

nouvelles réponses: favoriser l'utilisation des réseaux sociaux par les familles, développer l'approche communautaire afin d'impliquer de plus en plus les personnes accompagnées, élaborer la « cartographie des contextes » pour mieux identifier et partager les ressources dans les pays où sont menées les recherches. L'équipe du RLF a également structuré sa réponse aux situations d'urgence, qui se multiplient: bénévoles et salariés sont formés et équipés pour intervenir, comme lors du cyclone à Mayotte en fin d'année ou lors de naufrages d'exilés tentant de rejoindre une terre d'accueil.

Ce rapport d'activité raconte le chemin parcouru et les défis rencontrés. Il dévoile les visages sombres de ceux qui cherchent encore sur *Trace The Face*, les visages radieux des familles réunies, mais aussi les sourires des bénévoles que ces histoires humaines inspirent à poursuivre notre mission.



Merci au Mouvement international de la Croix-Rouge.

Merci aux équipes engagées avec détermination et exigence.

Et au cœur, le principe d'Humanité.

*Anne-Françoise Davis,
volontaire à la Croix-Rouge française,
référente du bureau régional RLF
d'Amiens (Hauts-de-France)*

Le droit de savoir : les temps forts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Le Conseil des délégués 2024 et la XXXIV^e Conférence internationale

Les 27 et 28 octobre 2024, plus de 190 délégués des Croix-Rouge et Croissant-Rouge étaient réunis à Genève pour débattre des enjeux humanitaires du Mouvement international (ci-après le Mouvement). La Croix-Rouge française y participait par les voix de son président, Philippe Da Costa et de sa directrice générale, Nathalie Smirnov et d'une délégation du Rétablissement des liens familiaux. Placées sous le signe des principes d'unité, de solidarité et d'humanité, les interventions des Sociétés nationales ont mis en lumière le rôle unique de notre mission de protection dans un monde particulièrement conflictuel avec un coût humain bien trop élevé. Le Mali, aux côtés du Niger, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire a rappelé que plus d'une vingtaine de leurs volontaires avaient été enlevés ou étaient portés disparus. La République de Corée a cité le rôle joué par le Rétablissement des liens familiaux suite à la guerre de Corée (1950-1953) et les traumatismes qui persistent de générations en générations. Le Japon a plaidé en faveur d'une plus grande fermeté sur les armes nucléaires en insistant sur le rôle du Mouvement en tant que facteur de paix.

C'est dans ce contexte que la **résolution**¹ prolongeant jusqu'en 2030 la Stratégie globale du Rétablissement des liens familiaux a été adoptée pour permettre au Mouvement de poursuivre ses efforts, en particulier pour investir des ressources supplémentaires, développer des partenariats entre Sociétés nationales afin de renforcer leurs capacités, améliorer la protection des données et se préparer aux situations de crise, y compris en cas de conflits armés. La Croix-Rouge française s'est aussi engagée à **préserver l'unité de famille et soutenir la réunification des familles séparées**².

Le Rétablissement des liens familiaux a été mis à l'honneur avec la première remise de la médaille RLF. Moment fort du Conseil des délégués, cinq volontaires engagés parfois depuis plusieurs décennies auprès des familles de disparus au Liban, Niger, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Royaume-Uni et Soudan du Sud³, ont reçu cette reconnaissance lors d'une cérémonie empreinte d'émotions.

1 - Résolution CD/24/R6 Prolongation jusqu'en 2030 de la Stratégie 2020-2025 de rétablissement des liens familiaux pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, octobre 2024.

2 - Pledge « Restoring Family Links: Preserving family unity, supporting family reunification ». Il s'agit d'un engagement collectif avec d'autres Sociétés nationales pour accompagner les familles dans leur demande de réunification familiale.

3 - Ont été récompensés : Aidah Kenneth, Croix-Rouge de la Papouasie-Nouvelle Guinée ; Albino Ochero Okello, Croix-Rouge du Royaume Uni ; Christine Farès, CICR Liban ; Hassane Adam Alamey, Croix-Rouge du Niger ; Natalia Mimi Alex Muperi, Croix-Rouge du Soudan du Sud.

Les données mondiales

CHAQUE MINUTE,
nous aidons plus de quatre
familles séparées par les
conflits, violences, migrations
et catastrophes à s'appeler.

CHAQUE HEURE,
le sort de deux personnes
disparues est clarifié
avec notre aide.

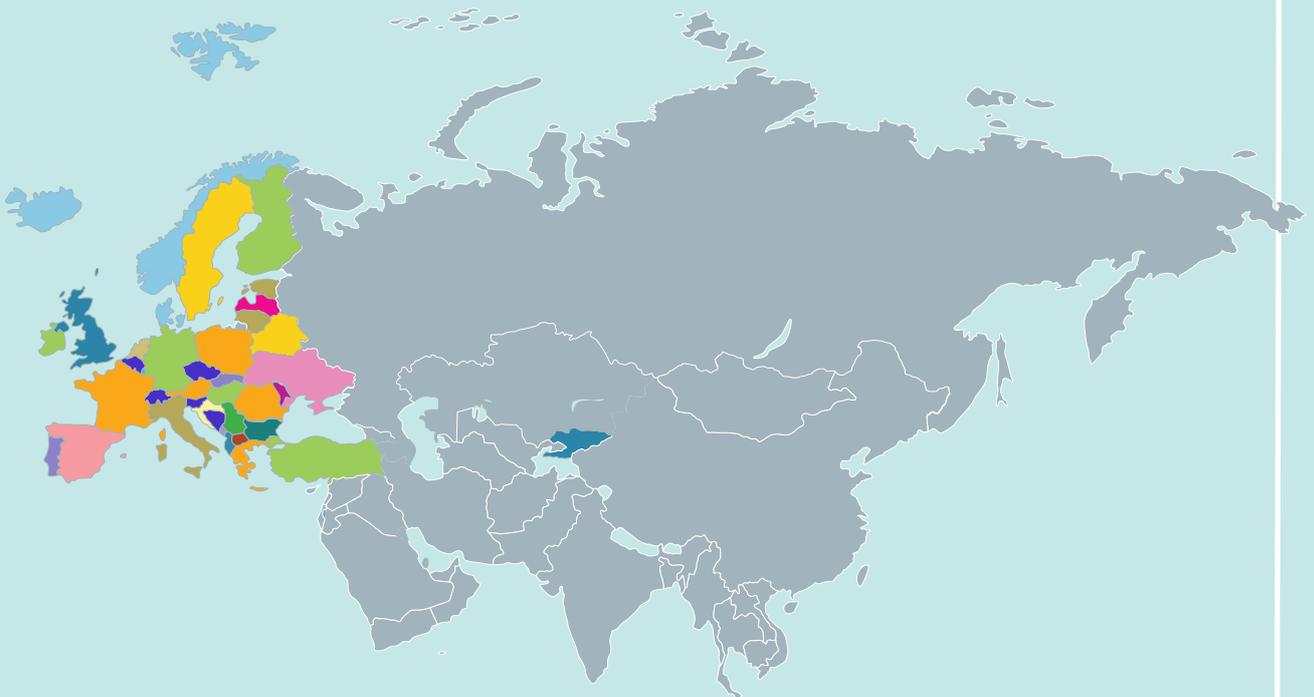
CHAQUE JOUR,
nous facilitons
le regroupement de
20 personnes avec
leur famille.



Rencontre du Réseau Eurasie des liens familiaux

Après cinq années sans rencontre physique, le Réseau des liens familiaux d'Eurasie s'est retrouvé du 10 au 13 juin 2024 à Richterswil en Suisse. Quatre-vingts participants issus de 33 Sociétés nationales et délégations du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), en présence de la Fédération

internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), ont échangé sur leurs pratiques, les nouvelles initiatives, les défis et les solutions possibles. Le constat d'une augmentation des besoins a été partagé avec la nécessité de se concentrer sur nos forces et de capitaliser au sein du Mouvement sur nos expériences dans une période de réduction des moyens.



Nos chiffres clés

La mission de Rétablissement des liens familiaux, issue du Droit international humanitaire, s'efforce de clarifier le sort des personnes disparues et d'apporter des réponses aux familles.

Elle les soutient dans l'exercice de leur droit à vivre en famille en leur permettant de se réunir. C'est une mission statutaire de la Croix-Rouge française et d'intérêt général ⁴ qui s'appuie sur le réseau mondial de coopération du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

14 bureaux régionaux

150 volontaires formés et actifs

4454 activités de recherches de personnes disparues réalisées

1132 nouvelles personnes recherchées

22,5 % d'enfants non accompagnés à la recherche de leurs familles

39,2 % des dossiers résolus et le sort de la personne clarifié

1005 personnes dont le sort a été clarifié

12 100 appels facilités vers l'étranger pour garder le contact avec sa famille

98 messages Croix-Rouge à caractère familial échangés

411 photos publiées sur *Trace The Face*

90 familles accompagnées dans leur procédure de réunification familiale

109 personnes conseillées pour une réunification familiale

38 personnes rejoignant leur famille grâce à notre action, soit **15** familles et **7** visites à domicile effectuées après leur arrivée

33 volontaires formés aux fondamentaux de la procédure de réunification familiale

22 recommandations formulées pour une procédure de réunification familiale facilitée et accessible aux familles séparées par les conflits

Nos programmes

DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE LA PRÉVENTION ET DES LIENS FAMILIAUX

Pôle du Rétablissement des liens familiaux : 1 responsable

Programme Opérations : 1 coordinatrice et 2 chargées de mission

Programmes Recherches : 1 coordinatrice et 10,5 équivalents temps plein officiers de recherche

Programme Réunifications familiales : 1 coordinatrice, 2,2 équivalents temps plein juristes

⁴ - Les statuts de la Croix-Rouge française précisent : Article 1 – Objet « [...] Dans le respect des Principes fondamentaux rappelés en préambule et dans le cadre des statuts du Mouvement international, des conventions de Genève et de leurs protocoles additionnels, des résolutions des réunions statutaires du Mouvement et de l'assemblée générale de la Fédération, la Croix-Rouge française s'engage à : [...] > Exercer une mission de rétablissement des liens familiaux afin de maintenir ou de rétablir les liens entre les membres d'une famille et de faire la lumière sur le sort des personnes portées disparues, lorsqu'un conflit, une catastrophe naturelle ou d'origine humaine, ou toute autre situation ayant une incidence sur le plan humanitaire, vient rompre les liens familiaux. »

La loi n° 2016-1919 du 29 décembre 2016 relative à l'exercice, par la Croix-Rouge française, de sa mission statutaire de rétablissement des liens familiaux favorise sa mise en œuvre en permettant d'interroger les diverses administrations françaises susceptibles de détenir des informations sur les personnes recherchées.





Se mobiliser en situation d'urgence : l'affaire de tous et toutes !

Mayotte : retour sur notre mobilisation pour rechercher des proches disparus

Première activation du Pool Urgence du Rétablissement des liens familiaux

14 décembre 2024 : un cyclone tropical d'une intensité exceptionnelle avec des vents dépassant les 220 km/heure s'abattait sur l'île de Mayotte, 101^e département français de l'archipel des Comores et le plus jeune de France. Cette tempête, dénommée Chido, a touché les Comores avant de poursuivre sa route vers la terre du Mozambique. À Mayotte, de nombreux bâtiments et habitations ont été très sévèrement endommagés et les habitats de fortune, les « bangas »⁵, entièrement détruits. L'île a été coupée des communications et des approvisionnements durant plusieurs jours. Du jamais vu dans ce département laissant derrière lui une population meurtrie avec des blessés, des personnes décédées ou disparues - officiellement 39 - et des services à reconstruire.

Mis en alerte, le Pool Urgence du Rétablissement des liens familiaux créé en 2023 s'est déployé parmi les premiers équipiers de la Croix-Rouge française dès le 19 décembre 2024 en s'intégrant dans la réponse humanitaire de l'association. Sa première mission a été d'évaluer les besoins de maintien du lien et de recherche des populations affectées dans les zones les plus touchées. Six rotations de volontaires se sont succédé jusqu'à fin février 2025 avec 12 spécialistes RLF envoyés sur

le terrain. Ils y ont mené des actions de sensibilisation à destination des volontaires de la Croix-Rouge française, d'autres partenaires, comme les Apprentis d'Auteuil, la communauté enseignante ou des personnes ressources, et auprès de centaines de personnes en allant à leur rencontre dans les bidonvilles et lieux informels. L'équipe s'est jointe aux maraudes et aux Équipes Mobiles Santé-Précarité et de réponses à l'urgence (ERU) pour faire connaître la mission RLF, mettre à disposition de la population des téléphones et distribuer des cartes SIM. Un camion équipé de moyens de communication s'est progressivement déployé sur différents sites, avec d'autres services et associations, sous forme de hub multi-services⁶.

« Ce que vous avez fait a été très efficace, sortir une personne d'une affaire qui aurait pu mal se finir. Votre action a été impeccable. »

5 - Ce terme désigne aussi les habitations traditionnelles mahoraises.

6 - 2 300 cartes sim Orange ont été distribuées et 3 600 personnes accueillies par les équipes RLF sur le terrain.



La parole à Louise, membre du Pool Urgence RLF déployée à Mayotte suite au cyclone tropical Chido

66

Comment s'est déroulée la mission ?

Suite au cyclone Chido, j'ai été déployée sur deux rotations différentes du Pool Urgence, quelques jours après le cyclone, en tant que responsable opérationnelle, puis une seconde fois en post-urgence. Le contexte à Mayotte est particulièrement intéressant avec des besoins RLF importants liés au cyclone mais qui vont bien au-delà. Ces missions ont été l'occasion d'apprendre énormément et de renforcer nos liens avec un grand nombre de partenaires et d'acteurs de terrain qui avaient pu être en contact avec le service RLF à distance.

Que retenir de ces interventions lors de deux phases bien différentes ?

Entre ces deux missions, j'ai eu la chance de mesurer l'évolution de la réponse RLF entre ma première rotation, où nous nous sommes concentrés sur l'évaluation des besoins, et la mise en place de permanences de maintien du lien. Et la seconde, où notre équipe a pu s'investir sur les recherches de terrain.

J'ai le sentiment que tout est allé très vite. Lors de notre arrivée, il n'y avait rien du tout et puis lorsque je suis revenue, il y avait un hub multi-services avec notamment un camion de télécommunication. C'était vraiment impressionnant de voir tout ce qui a été fait en seulement quelques semaines et de déployer le spectre très large de nos activités.

Comment l'activité RLF s'est-elle intégrée dans la réponse globale de la Croix-Rouge française ?

Le RLF a été bien intégré dans la réponse. Nous étions même très attendus, notamment parce que nous sommes formés et avons de l'expérience sur les questions de migration, ce qui nous a un peu mis la pression aussi je dois dire !

Une des choses dont je suis fière, c'est d'avoir réussi à faire comprendre notre vision de l'accompagnement de ce public vulnérable, sans nous concentrer uniquement sur une approche sécuritaire. Cela a été bien reçu par les équipes, et c'est aussi finalement cette bonne acceptation qui a garanti notre sécurité sur place.

Quel a été l'impact de cette opération sur les personnes victimes du cyclone ?

Lors de la première rotation, nous avons rencontré beaucoup de personnes en situation de migration, notamment des Comoriens, des Somaliens, souvent déboussolés et qui ont pu reprendre contact avec leur famille. Pour les mineurs non

accompagnés, pouvoir parler à leurs parents les a apaisés et a rassuré leurs proches. Plus globalement, je crois qu'il y avait un soulagement de voir les équipes de la Croix-Rouge. Cela a été bénéfique que l'on prenne du temps, ne serait-ce que pour les écouter.

Quels ont été les moments les plus marquants ?

Je repense à un jeune d'à peine 14 ans qui était sous le choc et qui nous a demandé s'il avait le droit de rejouer au foot ou si c'était trop dangereux. C'était très naïf, mais je crois que la présence des équipes de la Croix-Rouge a adouci une atmosphère très pesante. Je me souviens aussi d'un Mahorais, salarié de la Croix-Rouge française, qui retournait sur l'île, très affecté de découvrir les ravages du cyclone. Nous avons vraiment ressenti le besoin des personnes de reconstruire leur île, on entendait les coups de marteau de manière incessante, toute la journée. Pendant la deuxième rotation, nous avons pu retrouver la trace d'un vieux monsieur recherché par sa fille. Nous l'avons revu lors d'une distribution et il nous a remercié, nous expliquant qu'ils s'appelaient désormais tous les jours à 20 heures ; il était vraiment heureux et soulagé.

Est-ce qu'il y a eu des moments plus difficiles ?

Une des choses qui m'a demandé le plus d'énergie, c'est la réflexion autour de notre positionnement. Comment protéger au mieux

les personnes vulnérables ? Qu'est-ce qui doit être mis en place pour ne pas nuire à travers nos actions ? Cela n'a parfois pas été simple de faire comprendre notre approche mais, au final, les bénévoles étaient très intéressés de venir sur les permanences RLF et ils nous ont fait des retours très positifs.

En quoi le RLF peut-il être un maillon important lors d'une opération d'urgence ?

De façon générale, le RLF a été vraiment apprécié, notamment des jeunes adolescents. Avec notre expérience en maraude, c'était naturel pour nous de créer du lien avec eux ; le contact était chouette. Et puis nous avons eu la chance de travailler avec des volontaires mahorais. L'approche communautaire était essentielle. Sans ces personnes ressources, il n'aurait pas été possible d'aller dans les bidonvilles. Je suis très reconnaissante de leur soutien sans lequel il n'aurait pas été possible de travailler.



Retrouver les personnes à Mayotte

Notre service RLF expérimentait pour la première fois le lancement d'un outil en ligne visant à répondre aux sollicitations de personnes inquiètes du sort de leurs proches affectés par une catastrophe naturelle. **Une page spécifique urgence RLF a été activée pour se déclarer en sécurité et/ou pour rechercher un proche.** Notre action de recherche s'est donc concentrée sur cette tâche, en attendant que des moyens soient déployés pour mener des recherches actives sur le terrain, sur la base des signalements enregistrés sur la page. Avec pour conséquence, **une importante mobilisation en « back-office »** et une disponibilité accrue du service central RLF à Montrouge : près de 300 appels passés au public et administration des données de la page afin de vérifier et de mettre à jour quotidiennement les signalements reçus.

Par la suite, avec le déploiement de volontaires du Pool Urgence, les actions de recherche ont été coordonnées au plus près des besoins de la population sinistrée. Les volontaires mobilisés sur le terrain ont d'abord informé les différents acteurs associatifs, les populations et les autorités à Mayotte (mairies, préfecture, Éducation nationale) sur notre rôle. **La promotion de notre page urgence RLF** a été un levier important pour identifier, recenser et ensuite répondre aux demandes des familles sans nouvelles de leurs proches.

Grâce à notre action, **ce sont plus de 400 personnes qui ont pu se déclarer en sécurité ou à la recherche d'un proche sur la page urgence RLF. Parmi elles, 14 étaient activement recherchées. Elles ont pu finalement être localisées** et remises fort heureusement en contact avec leurs proches.

« Il n'y a pas eu de soucis, tout s'est bien passé! On m'a demandé mon accord pour les recherches, la confidentialité a été abordée à plusieurs reprises, tout s'est bien passé. »

« Les échanges ont été très qualitatifs, efficaces et les interlocutrices inspiraient une grande confiance. »



Une belle histoire : des retrouvailles à distance grâce au service Rétablissement des liens familiaux



Plusieurs semaines après le passage du cyclone, on ignore toujours le sort de dizaines de personnes. C'est le cas de O., actuellement lycéen en Hexagone, sans nouvelles

de sa cousine B., une jeune femme résidant sur l'île depuis quelques années qui n'a plus donné signe de vie depuis la catastrophe. O. fait alors une demande de recherche qui est recueillie par l'équipe nationale au campus de Montrouge, puis transmise au Pool Urgence, chargé des recherches sur le terrain.

Plusieurs volontaires, déployés à Mayotte, se rendent pour la première fois dans le quartier indiqué par O., accompagnés par un bénévole résidant dans cette zone. Après plusieurs heures sur place, ils ont pu parler à une cinquantaine de personnes - incluant cabinets médicaux et associations de quartier - mais, hélas, personne ne semblait savoir où se trouvait la jeune femme.

Quelques jours plus tard, l'équipe se rend de nouveau dans ce quartier, guidée en visio par O. qui identifie avec émotion la maison faite de tôles dans

laquelle il était venu voir sa cousine il y a quelques années. Après avoir interrogé les personnes présentes autour de la maison, Ezekyel, l'un des volontaires du Pool Urgence, apprend que B. a déménagé non loin de là en 2020. Il se rend à l'endroit indiqué comme étant sa nouvelle adresse.

Une fois sur place, les volontaires aperçoivent une jeune femme qui semble correspondre à la description de B. Ils l'interpellent par son prénom et son nom, tout en restant en ligne avec O. « C'est moi », répond-elle en se retournant. O. reconnaît immédiatement la voix de sa cousine.

O. est assise, entourée d'autres membres de sa famille, dont sa grand-mère, et c'est avec beaucoup de joie que tous échangent en appel vidéo avec ce cousin perdu de vue. Ces retrouvailles suscitent une énorme émotion.

Les deux cousins échangent leurs numéros de téléphone respectifs, se promettent de rester en contact. Quelques heures plus tard, O. envoie un message à Ezekyel:



« Je ne sais pas comment vous remercier de les avoir retrouvés ».

Rechercher ses proches



Les contextes clés des recherches

Si l'année 2024 n'a pas été épargnée par les catastrophes naturelles - incendies au Chili en janvier, inondations au Brésil en mai, ouragans dans l'archipel de Grenade en juillet et aux États-Unis en octobre, le typhon Yagi qui a touché le Vietnam et le Laos en septembre, la tempête DANA qui a sévi dans la région de Valence en Espagne en octobre, le tremblement de terre au Vanuatu en décembre et enfin le cyclone Chido à Mayotte - ce sont surtout **les situations de conflit et les pertes de contact sur le parcours migratoire** qui ont engendré le plus grand nombre de demandes de recherche en 2024 pour notre service.

Face à la persistance du conflit en Ukraine, notre service continue de recevoir des demandes de recherche en lien avec cette situation. Si au début du conflit, il s'agissait surtout de recherches concernant des personnes civiles, il s'agit maintenant pour la plupart de **personnes disparues au combat**. De même, **la situation au Soudan** continue de générer un grand nombre de ruptures de contact. De nombreuses personnes ont fui depuis le début du conflit en avril 2023 et ont perdu le contact avec leur famille restée au pays. Au Moyen-Orient, **la situation en Israël et dans les territoires occupés** a également créé des besoins, sans oublier **la situation en Syrie** qui a fait naître l'espoir pour beaucoup de familles d'avoir des nouvelles de leurs proches disparus depuis de nombreuses années. Autre région du monde touchée par un conflit: **la République démocratique du Congo**. Si les conflits ont depuis de nombreuses années provoqué des déplacements internes de population et des massacres, la situation dans les provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu à la fin de l'année a provoqué la fuite de milliers de personnes vers les pays voisins engendrant des besoins de rétablissement des liens familiaux considérables.



Mais ce sont surtout **les parcours migratoires qui ont engendré le plus de ruptures de contact**. En 2024, près de 10 000 personnes ont ainsi perdu la vie ou ont disparu en mer en essayant de gagner les îles espagnoles, contre 6 000 en 2023, selon un rapport publié fin décembre par l'ONG *Caminando Fronteras* ⁷. Pour rejoindre les Canaries, les personnes partent du Sénégal, de Mauritanie ou du Maroc sur des embarcations de fortune, au mépris de la dangerosité de la zone.

La mission de Rétablissement des liens familiaux offre **un panel de services** allant de l'échange de nouvelles familiales à la remise de pièces officielles - telles les attestations de détention - aux recherches des personnes disparues ou séparées jusqu'à leur soutien à la réunification familiale une fois localisées (figure 1). La cause première et directe **des disparitions ou séparations est liée à la migration dans 59 % des situations et en raison d'un conflit armé dans 23 % des cas** (figure 2). **Dans 39,2 % des cas, les dossiers ont été résolus** et une réponse a été apportée aux familles sur le sort de leurs proches disparus ⁸.

Le nombre d'activités liées à des demandes de recherches traitées a progressé, soit 4 454 (contre 3 938 en 2023, + 13 %). **Le nombre de nouvelles demandes de recherche en 2024 augmente également avec 1 132 nouveaux cas** (contre 1 054 en 2023, + 7 %).

Fig. 1 Nouvelles activités ouvertes (par type de service) en 2024

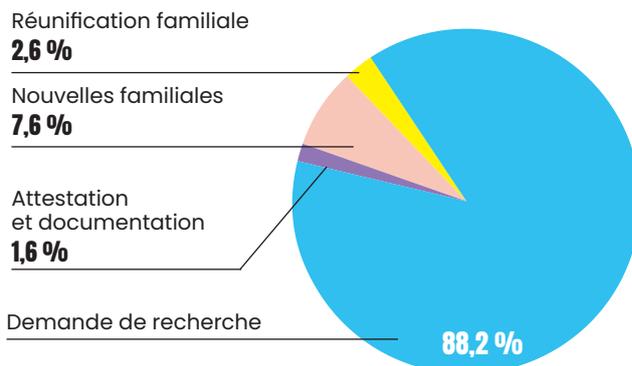
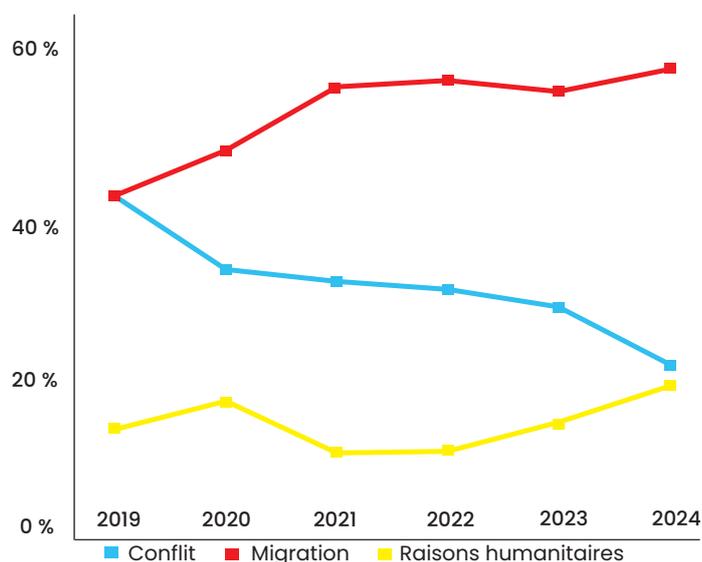


Fig. 2 Évolution des contextes de séparation ou disparition



Les figures 3 et 4 illustrent la répartition des dossiers traités et celle des nouvelles demandes selon le type de service réalisé.

L'essentiel des dossiers de recherche concerne des requérants en France pour **des recherches menées à l'étranger par le Mouvement dans 92,7 % des cas** (figure 5, contre 79,8 % en 2023).

Les personnes recherchées (autrement dit, les bénéficiaires) **sont principalement originaires d'Afghanistan, de République démocratique du Congo, de Guinée, du Soudan et de la Côte d'Ivoire** (figure 6, page suivante). Les pays destinataires de nos demandes de recherche sont illustrés par la figure 7. Quant aux **demandes de recherches reçues** par la Croix-Rouge française (7,3 % de demandes entrantes), elles proviennent essentiellement des **Croix-Rouge de Belgique** (francophone et flamande), **britannique, allemande, suédoise et suisse** (figures 8 et 9),

7 - Infos Migrants.

8 - Ce taux inclut la clarification du sort des personnes par l'action du Mouvement et la personne requérante elle-même accompagnée par le service RLF dans ses démarches de recherche.

Fig. 3 Évolution des dossiers traités (par type de service)

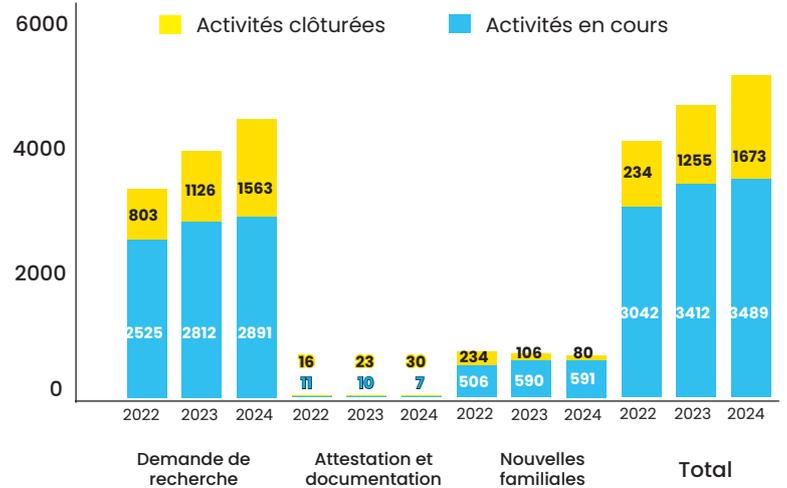


Fig. 4 Évolution des nouvelles activités ouvertes (par type de service)

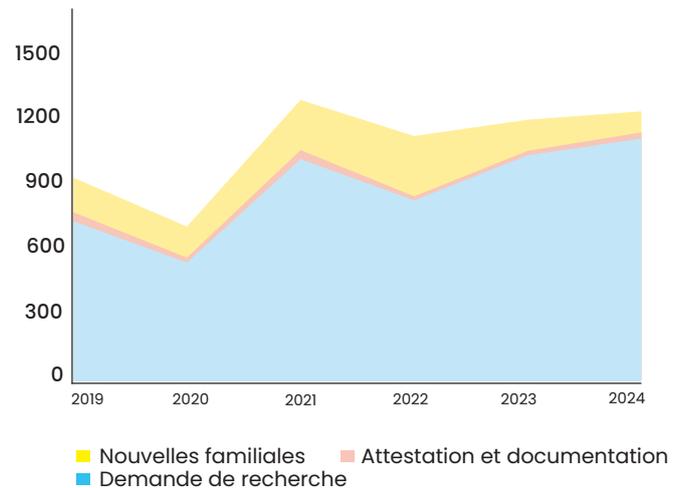


Fig. 5 Répartition des nouveaux bénéficiaires en France et à l'étranger

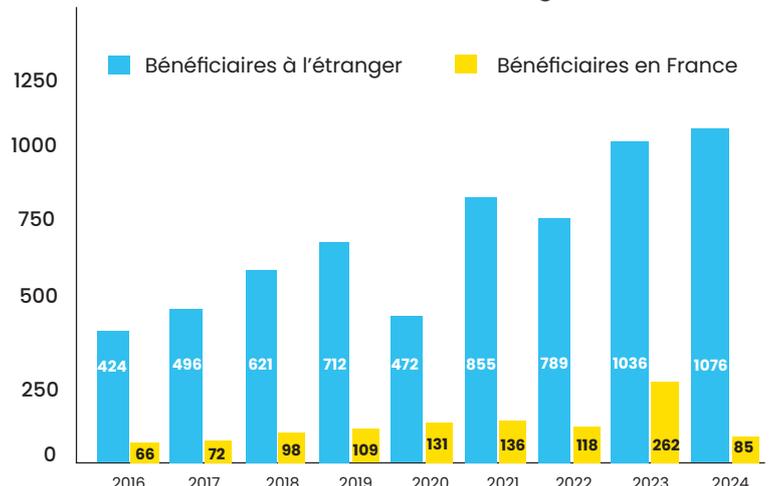


Fig. 6 Top 10 des pays d'origine des personnes recherchées à l'étranger

- Soudan
- Mali
- Cameroun
- Somalie
- Erythrée
- Afghanistan
- Guinée
- Côte d'Ivoire
- Algérie
- République démocratique du Congo

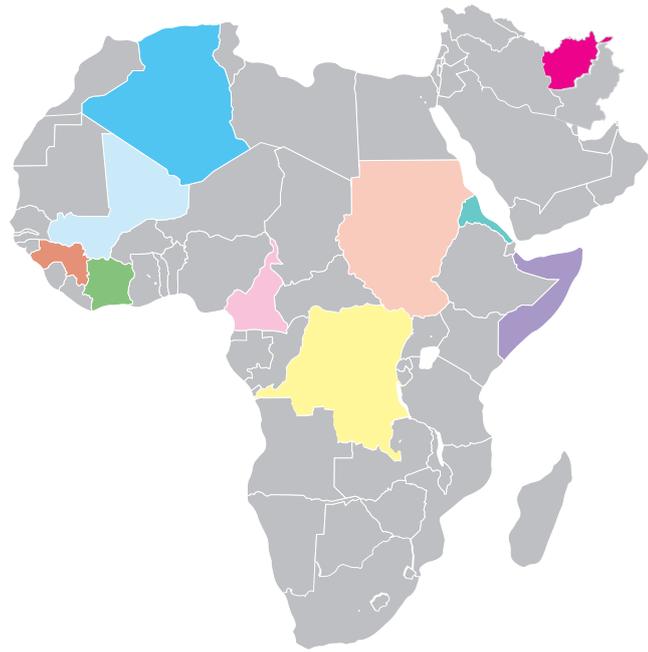


Fig. 7 Top 10 des pays destinataires des recherches transmises

- Espagne
- Italie
- Allemagne
- Libye
- Turquie
- Soudan
- République démocratique du Congo
- Autriche
- Serbie
- Malte



Fig. 8 Top 10 des pays de provenance des demandes de recherches reçues

- Belgique
- Royaume-Uni
- Allemagne
- Suède
- Suisse
- Iran
- Espagne
- Ukraine / Agence centrale de recherches
- Australie
- Hongrie

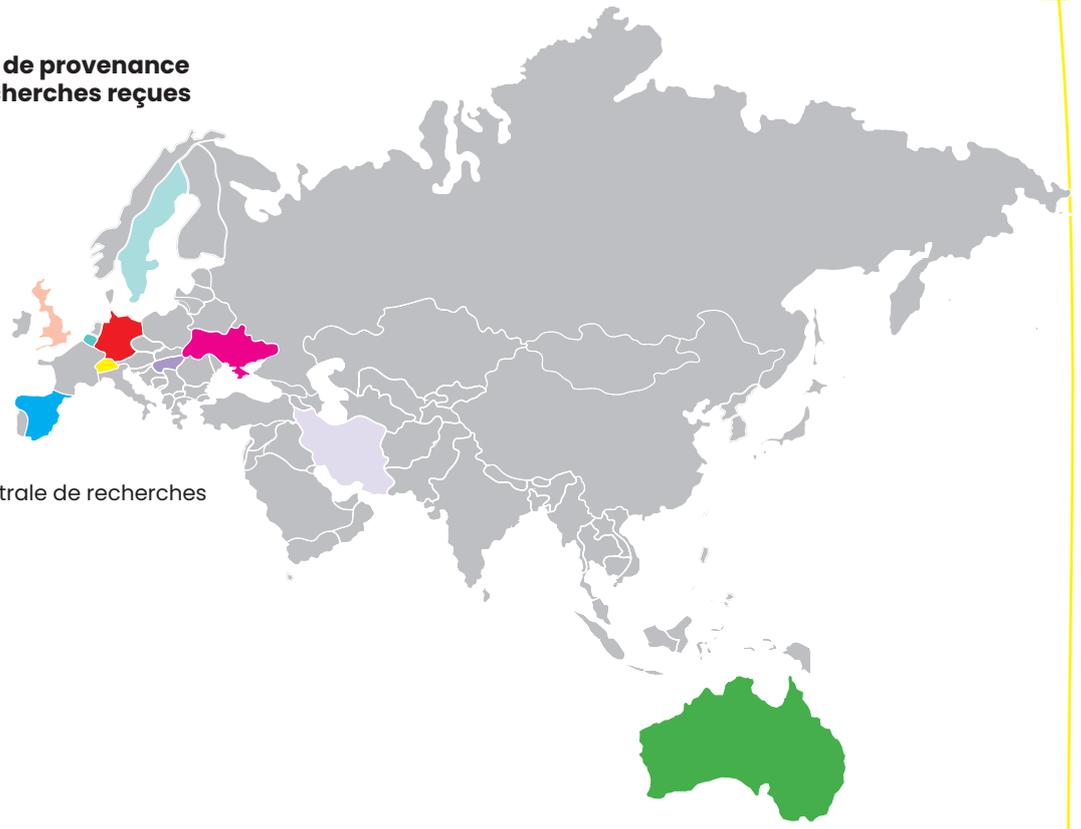
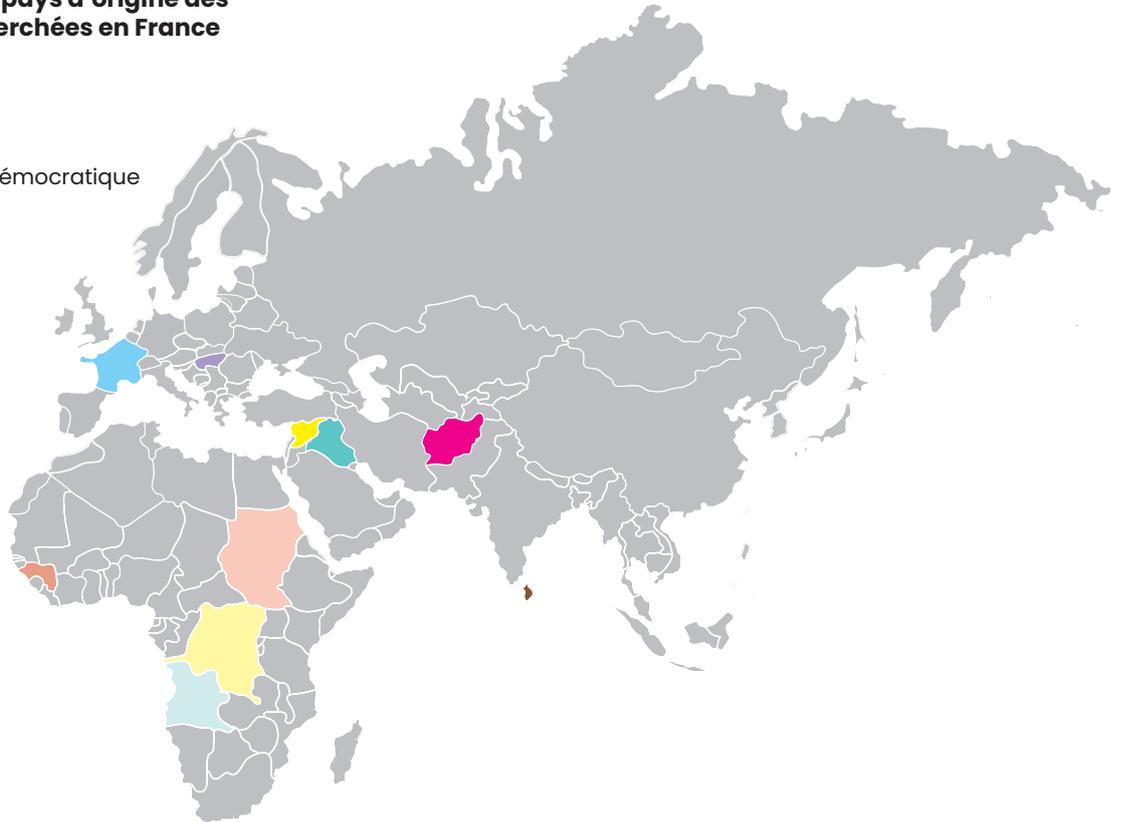


Fig. 9 Top 10 des pays d'origine des personnes recherchées en France

- Sri-Lanka
- République démocratique du Congo
- France
- Soudan
- Angola
- Afghanistan
- Syrie
- Guinée
- Irak
- Hongrie



Les personnes recourant au service de Rétablissement des liens familiaux ou celles recherchées sont majoritairement des hommes (figures 10 et 11).

Fig. 10 Genre des demandeurs créés en 2024

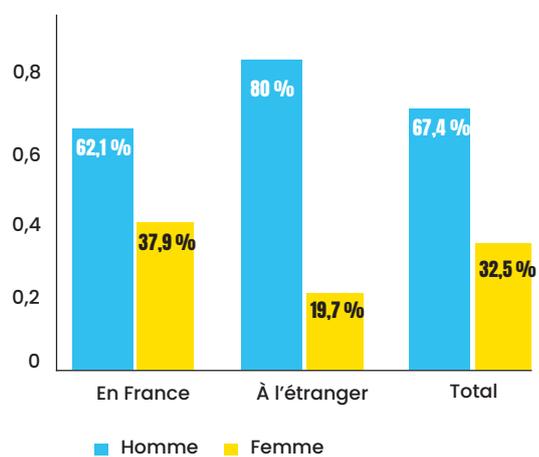
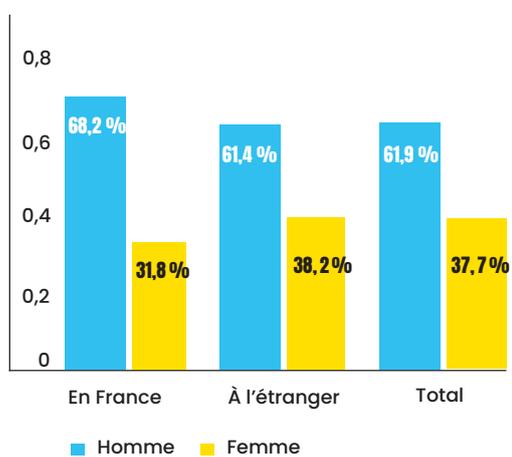


Fig. 11 Genre des bénéficiaires créés en 2024



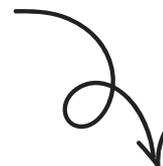
La Manche, frontière mortelle : accompagner les familles confrontées à la disparition

L'année 2024 a été l'une des plus meurtrières à la frontière franco-britannique, le service RLF ayant recensé **109 victimes** : 92 personnes décédées et 17 personnes disparues. Environ 37 000 personnes sont arrivées en Angleterre, un chiffre légèrement en baisse par rapport à 2023. Pour autant, 2024 a été l'année du record des demandes d'asile sur le sol britannique, enregistrant son chiffre le plus haut depuis 1979.

Malgré la surveillance de la Manche, un détroit de 35 km, toutes les traversées ne sont pas répertoriées. Ces dernières se font **dans des conditions de plus en plus périlleuses**. Certains « *small boats* », comme ils sont appelés, ne contactent pas les services de secours, d'autres ne sont jamais repérés, et le déplacement des départs vers le sud du littoral amplifie ce phénomène. L'augmentation des décès peut s'expliquer de plusieurs façons : dégradation de la qualité des zodiacs, absence de gilets de sauvetage ou mauvaise utilisation de ceux-ci, et surtout surcharge des bateaux, lesquels peuvent être occupés par 60 à 70 personnes, entraînant de fortes bousculades au moment de l'embarquement.

Face à un tel contexte d'urgence humanitaire, **notre service de Rétablissement des liens familiaux se mobilise** et s'appuie notamment sur les équipes terrain du littoral (Dispositif mobile de soutien aux exilés et autres acteurs associatifs). Il fait le lien avec les proches à l'étranger grâce au réseau mondial des liens familiaux du Mouvement pour aider à l'identification des corps retrouvés et signaler des disparitions de proches manquants.

En 2024, **nous avons accompagné 86 familles pour les aider à identifier leurs proches décédés** lors d'une tentative de traversée de la Manche ou pour d'autres raisons. Conjointement avec les Croix-Rouge de Belgique et britannique, nous avons ainsi accompagné des requérants de diverses nationalités, Syriens, Éthiopiens, Érythréens, Somaliens, dans l'éclaircissement du sort de leur proche disparu.



Cette année, notre coopération opérationnelle avec les autorités a aussi permis une prise en charge plus adaptée et complémentaire des besoins du public grâce à des échanges réguliers autour de cas individuels, tant avec le Parquet que la Police aux frontières et le groupe NODENS (Groupe d'enquête naufrage qui regroupe les personnels de la gendarmerie de Calais, Dunkerque et Boulogne).

Regards croisés d'une personne à la recherche de sa famille et de l'officière de recherche

Témoignage

66

Je m'appelle Kabala Ramazani, je suis congolaise. En 2019,

j'habitais en Afrique du Sud, au nord de Durban, avec mon mari et nos enfants. Depuis plusieurs mois, la communauté congolaise en Afrique du Sud était victime de violences à cause de notre nationalité. Un jour, une voisine m'a avertie que des personnes étaient en train d'attaquer notre quartier et de chasser les personnes congolaises. J'ai fui dans la précipitation avec certains de mes enfants. Mon mari et mon fils aîné, Victor, étaient absents à ce moment-là. Je n'ai pas pu les prévenir. Je ne les ai plus revus.

Un inconnu nous a aidés quelques jours. Il est même allé chercher des nouvelles à la maison, sans succès. Nous avons quitté Durban pour Pretoria, puis j'ai dû quitter le pays, seule avec mes enfants, sans savoir où étaient mon époux et mon fils, ni s'ils étaient en vie. J'ai vécu avec cette douleur en silence.

Arrivée en France, j'ai pu demander l'asile. L'OFPR¹¹ m'a conseillé de contacter la Croix-Rouge. Ça m'a donné de l'espoir que je les reverrais un jour. Pendant plusieurs années, on a cherché et ça me paraissait très long. J'ai parlé avec plusieurs personnes de la Croix-Rouge, mais elles ne pouvaient pas me donner de nouvelle. Pendant ce temps-là, je passais beaucoup de temps à chercher les noms, des profils Facebook; il y avait des rumeurs, parfois de faux espoirs.

Plusieurs fois j'ai eu envie d'arrêter les recherches, parce que ça n'avancait pas. Mais je sentais qu'on ne m'oubliait pas. L'équipe m'appelait, me tenait au courant. C'était dur, mais j'étais accompagnée.

Et puis, un jour, mon mari m'a appelée. Une connaissance l'avait retrouvé et il a pu m'appeler depuis le téléphone de cette personne. Sa situation était très difficile; il n'avait aucun moyen de communication. J'ai pleuré. Mais pour la première fois depuis des années, j'ai su qu'il était vivant et que mon fils Victor allait bien lui aussi.

J'ai demandé à la Croix-Rouge si on pouvait les faire venir en France. Nous avons rempli un formulaire pour ma demande de réunification familiale. Ça pouvait être très long et j'avais très peur de ce qui pouvait arriver à mes proches en Afrique du Sud.

La Croix-Rouge a été un soutien précieux. Plusieurs fois, je n'arrivais plus à joindre mon fils, qui vivait l'attente difficilement. À chaque fois, la Croix-Rouge française se mettait en lien avec la Croix-Rouge en Afrique du Sud et le lien reprenait. On m'a aussi beaucoup aidée à comprendre pourquoi ça a duré longtemps, pourquoi la première réponse que nous avons reçue était négative. J'avais souvent des moments d'angoisse. Et finalement... après toutes ces années, mon mari et mon fils ont pu me rejoindre en France.

Je ne peux pas décrire ce moment. On était enfin réunis. Merci à la Croix-Rouge, à toutes les équipes, ici et là-bas, qui ont rendu cela possible.

dd

11 - Office français de protection des réfugiés et apatrides. En 2024, l'OFPR a été sollicité par notre service pour 2370 recherches (contre 1922 en 2023, Rapport d'activité de l'OFPR 2024, À l'écoute du monde).

Le regard de Maria, officière de recherche

66 En 2019, plusieurs attaques ont eu lieu contre la communauté congolaise en Afrique du Sud. C'est dans ce contexte que Mme Kabala Ramazani nous a contactés pour déposer une demande de recherche pour son époux et son fils de 14 ans.

Le dossier de recherche a été envoyé au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Pretoria, mais nous savions que **le contexte de recherches était difficile.** Mme Ramazani avait besoin de beaucoup de soutien. Nous avons longuement insisté auprès d'elle sur l'importance de mobiliser son réseau et ses propres ressources. Plusieurs recherches ont été menées avec elle sur les réseaux sociaux et elle a réussi, au fur et à mesure des mois, à nous donner plusieurs contacts à Durban pour mener les recherches.

Ce travail de recherche a porté ses fruits cinq ans plus tard! En 2024, grâce à une connaissance, le mari a pu être localisé. Mais ce dernier vivait dans une situation extrêmement précaire. Le contact était fragile, intermittent, notamment avec leur fils Victor, qui supportait très difficilement cette attente. **Le CICR à Pretoria et la Croix-Rouge sud-africaine ont été d'un soutien précieux pour permettre de garder le contact avec la famille.** J'ai dû les solliciter à plusieurs reprises. La procédure de réunification familiale a commencé quelques mois après la reprise de contact. Nous nous sommes relayés avec la Croix-Rouge sud-africaine pour expliquer au père et au fils sa longueur, les critères et les contraintes administratives d'une procédure qu'ils vivaient dans l'angoisse.

L'accompagnement de Mme Ramazani a été un défi. Nous avons vécu ensemble des hauts très hauts, comme le jour où elle a reçu l'appel de son mari, et des bas très bas, comme le jour où elle a reçu une réponse négative à sa demande de visa. Aujourd'hui, la famille est réunie en France et commence à se reconstruire. Cela n'aurait pas pu être possible sans l'intervention de tous les maillons de la chaîne du Rétablissement des liens familiaux et de la requérante.



Vers des recherches plus ciblées pour les mineurs non accompagnés

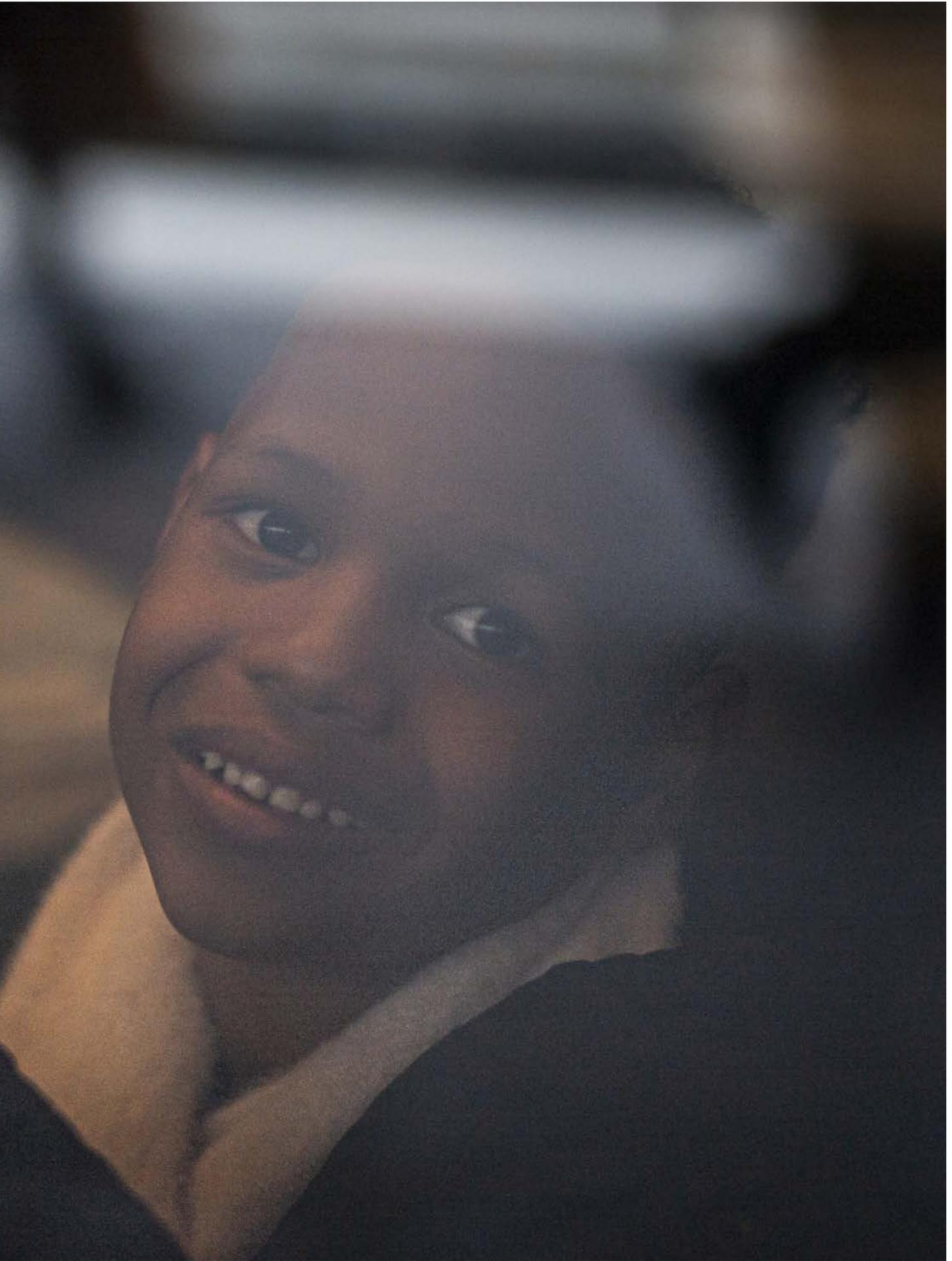
Depuis 2024, un travail d'analyse a été entrepris pour affiner les pistes de recherche des mineurs non accompagnés (MNA) en France, ces derniers représentant 11 % du volume global des cas. Cette analyse a ciblé en particulier la situation des jeunes guinéens, afghans et congolais de la République démocratique du Congo, soit 68 % des demandes de recherche créées en 2024.

À travers l'étude de données issues des rapports d'activité de plusieurs acteurs associatifs et institutionnels dont la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la rencontre avec ces derniers, nous avons tenté d'identifier des tendances de répartition géographique ou communautaire susceptibles de guider nos recherches. Ce travail a toutefois mis en lumière plusieurs limites structurelles : manque d'accès aux données des jeunes non reconnus mineurs, forte variabilité régionale et des réorientations des jeunes difficiles à appréhender dans un cadre logique. Pour dépasser ces freins, ce travail va se poursuivre en 2025 avec pour objectif de structurer des scénarios de recherche selon les dynamiques de mobilité des jeunes, les zones de transit, et de cartographier les acteurs institutionnels et associatifs clés.

À l'international, dans des pays où la présence de services de Rétablissement des liens familiaux du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge est absente ou limitée (Tunisie, Tanzanie, Angola, Mauritanie...), un travail d'identification de relais locaux – ONG, acteurs communautaires, institutions – a aussi été mené afin de soutenir les recherches et des actions de protection auprès d'enfants retrouvés seuls dans les pays de séparation ou de transit.

Vivre auprès des siens, la réunification familiale





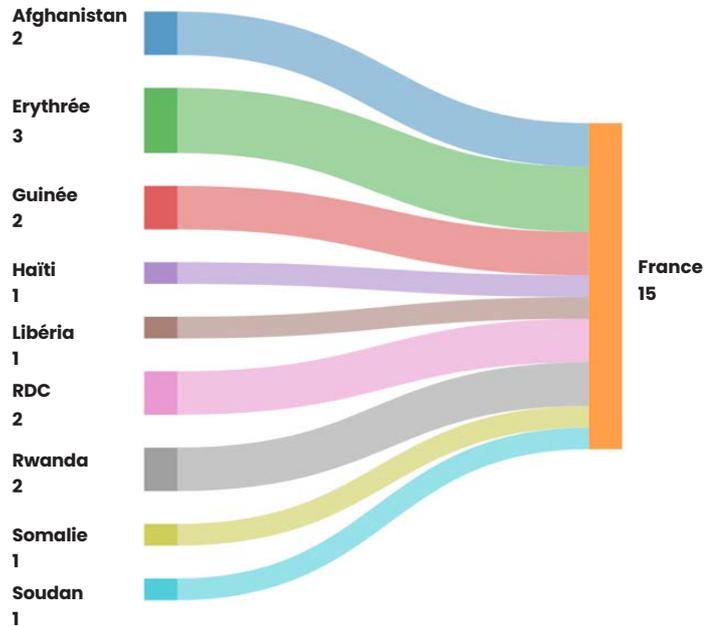
Les déséquilibres mondiaux, les conflits et persécutions ne contraignent pas seulement les personnes à quitter leur pays, mais ont aussi pour conséquence la séparation des familles.

Voie légale et sûre consacrée par les textes nationaux et internationaux, la réunification familiale est également un vecteur d'intégration important dans le pays d'accueil. Toutefois, les personnes se heurtent en réalité à une série d'obstacles qui rendent la procédure fastidieuse, voire extrêmement difficile.

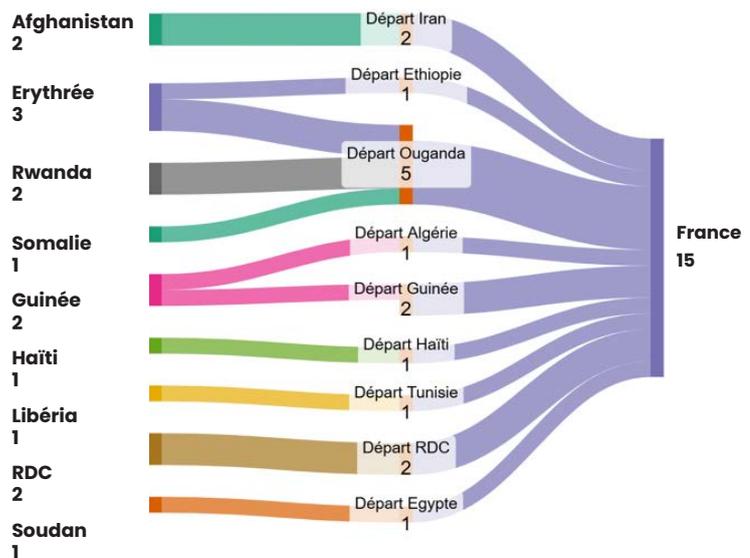
À cet égard, l'équipe réunifications familiales a accompagné **90 familles** sur l'année 2024¹² - et a déployé toute son énergie afin de faire vivre ce droit universel à une vie familiale. Ainsi, malgré une conjoncture géopolitique fragile et un durcissement croissant de la politique de délivrance des visas au titre de la réunification familiale, **15 familles ont été réunies, soit 38 personnes.**

12 - Familles précédemment retrouvées dans le cadre de leur demande de recherche au RLF.

Nombre de familles réunifiées en 2024 (avec détail des nationalités)



Nationalités et pays de départ des familles réunifiées en 2024

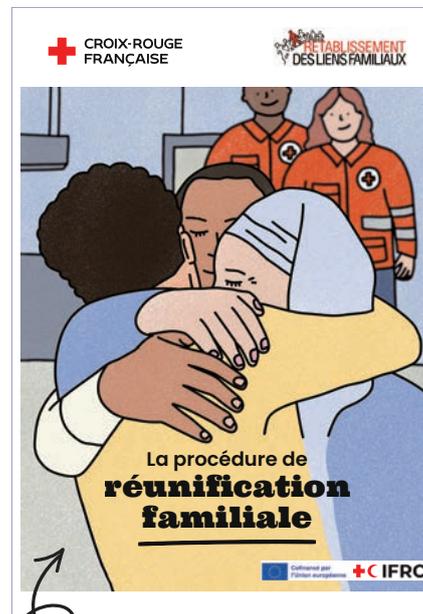


L'accès à l'information : une étape incontournable

L'équipe réunifications familiales constate bien souvent un manque d'information important sur la procédure de réunification familiale des personnes bénéficiaires de la protection internationale (BPI), des travailleurs sociaux et des structures d'accueil.

Peu de structures et établissements agréés accueillant ce public sont formés à la réunification familiale. Dès lors, ces structures n'engagent pas cette procédure malgré le souhait des personnes concernées, ou les orientent vers d'autres associations, souvent saturées de demandes.

Partant de ces constats et dans le prolongement des formations effectuées lors du projet européen SAFE en 2023¹³, **109 structures ont été conseillées** sur la procédure en 2024, tout en encourageant l'intégration dans leur cahier des charges de la réunification familiale, y compris auprès de l'Aide sociale à l'enfance. Élément clé pour faciliter l'intégration de la personne dans son pays d'accueil, cette procédure permet de se projeter dans l'avenir.



Afin de diffuser l'information la plus précise possible sur les différentes étapes de la procédure, **un livret d'information illustré a été conçu.**

Disponible en 7 langues, il s'adresse tant aux requérants en France souhaitant initier la procédure qu'à leur famille à l'étranger et détaille chaque étape selon son rôle (regroupant ou rejoignant), afin que chacun dispose du même niveau d'information.

13 - La Croix-Rouge française, dans le cadre du projet européen SAFE, a animé 6 formations à destination de divers acteurs travaillant avec ce public : Groupe SOS (francilien), AMISEP (région Bretagne), VILTAIS (région Auvergne Rhône-Alpes), 8 établissements de la Croix-Rouge française, conseils départementaux de la Moselle, des Ardennes, du Finistère et du Maine-et-Loire, SAMUSOCIAL de Paris en 2023, soit 121 personnes. La plupart des participants n'avaient jamais ou peu engagé cette procédure.



La diplomatie humanitaire : un levier d'action face à des contextes de plus en plus volatiles

Les demandes de visa long séjour au titre de la réunification familiale s'adressent à des membres de famille de personnes bénéficiant de la protection internationale.

Ce public, du fait de sa vulnérabilité et de ses conditions précaires de vie (fuite précipitée, résidence dans un pays de transit, dans un camp de réfugiés, télécommunications réduites, présence dans une zone de conflit, craintes de persécutions dans le pays de nationalité...) doit faire l'objet d'une attention particulière et d'une procédure facilitée.

Toutefois, les exigences requises sont souvent en inadéquation avec leur profil particulier. **Notre coopération tout au long de l'année avec le Mouvement**, les bureaux de l'Agence des Nations

unies pour les réfugiés (UNHCR) et d'autres partenaires s'est révélée souvent décisive pour lever certains obstacles rencontrés.

Le projet européen *REPAIR* a aussi permis d'établir des constats communs avec les Croix-Rouge britannique, slovène, autrichienne, parties prenantes au projet. Dans le cadre de ce consortium européen, et avec l'appui du Bureau européen de la Croix-Rouge, **22 recommandations** ont été portées pour faire valoir l'intérêt supérieur des familles à être réunies.

Parmi ces préconisations reposant sur notre expérience :

- la dématérialisation des dépôts de demande de visa ¹⁵;
- la priorité donnée aux familles vulnérables et la mise en place de mécanismes standard de gestion de crise pour la réunification familiale, comme pistes à explorer;

- l'engagement d'un dialogue diplomatique avec les pays qui exigent des autorisations de sortie;
- le besoin d'une reconnaissance juridique des disparitions et d'adapter les exigences selon les réalités des pays des demandeurs en s'abstenant de demander l'obtention de documents auprès des autorités du pays d'origine.

15 - Un arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne (affaire C-1/23 PPU | Afrin) a permis une certaine flexibilité pour le dépôt dématérialisé de demande de visa mais il a été peu appliqué pendant l'année en cours. Cette dématérialisation évite pourtant aux demandeurs résidant dans des pays sans poste consulaire français des déplacements risqués et coûteux pour se rendre dans un pays limitrophe, avec des risques accrus pour les personnes en situation de handicap, ayant des problèmes de santé ou d'autres vulnérabilités.

Et après ?

La réunification familiale ne s'arrête pas à l'arrivée.

Le manque d'information et d'orientation, ainsi que la méconnaissance de leurs droits par les familles, peuvent rendre l'accès aux services et à leurs droits – y compris les titres de séjour, les soins médicaux, le logement et l'éducation – extrêmement difficile et long. Le processus est particulièrement complexe pour les familles qui ne bénéficient pas de l'assistance d'un travailleur social.

Les objectifs portés par le projet *REPAIR* ont permis de **monter en compétence sur le volet intégration et de maintenir un lien sur le plus long terme avec les familles réunifiées grâce aux visites à domicile.**

Cette adaptation de notre travail a requis des efforts certains de la part de l'équipe et des bénévoles qui animent le **dispositif post-arrivée**, afin de répondre aux premiers besoins des familles en termes d'aide alimentaire, vestimentaire et d'orientation.

Pour le futur, tout l'enjeu réside dans le juste équilibre de cette action et des limites à poser à cet accompagnement pour passer le relais.

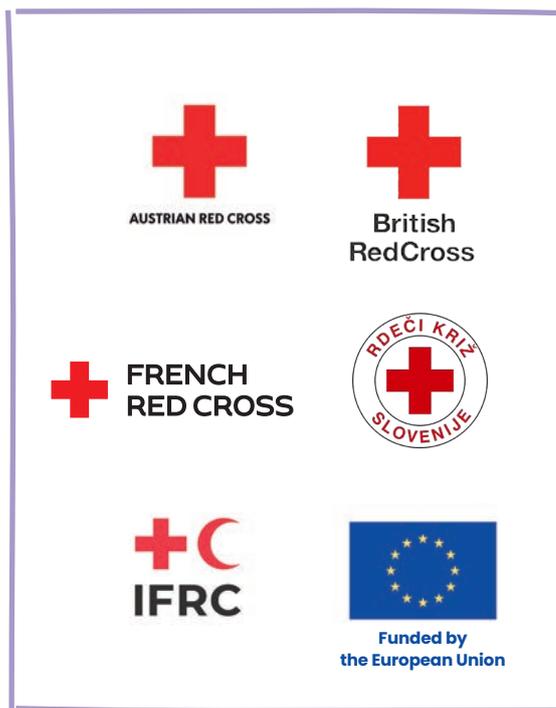


Clap de fin du projet européen

REPAIR



Le projet REPAIR a touché à sa fin en décembre 2024 après trois ans d'activité. Ce consortium européen de quatre Sociétés nationales s'est avéré être un véritable moteur et une réelle opportunité de ren-forcer notre soutien aux familles en quête de réunification. Outre l'accompagnement de davantage de familles sur la période, il a permis la réalisation de deux vidéos, l'une d'information, l'autre d'appel à l'action, l'engagement des communautés, parties prenantes du projet, l'évaluation de leurs besoins, la production de guides et cas d'études, ainsi que des recommandations à destination des décideurs.



REPAIR en chiffres

Ensemble des partenaires

193 familles
accompagnées
dans le cadre de
la procédure de
réunification familiale

771 membres de
familles
au total aidées

120 bénévoles
et professionnels
formés

1450 personnes
conseillées

Croix-Rouge française

99 familles
accompagnées dans
le projet sur 3 ans

24 arrivées en
France dans le
cadre du projet
représentant
68 personnes

50 bénévoles
formés à la
réunification familiale

Conseils juridiques
fournis à près de
300 personnes
sur la procédure et
autres voies légales

12 visites à domicile
effectuées





Focus

sur l'engagement des communautés

a

u cours de l'année 2024, les efforts se sont intensifiés pour **engager davantage à nos côtés les communautés et les personnes accompagnées**, conformément aux orientations stratégiques de l'association et du Mouvement. Nos travaux ont porté sur l'identification **des communautés afghanes, congolaises et guinéennes**, qui correspondent à la majorité de nos requérants.

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les associations culturelles d'afghans à Amiens et Strasbourg et l'association des Guinéens à Marseille.

Ces échanges ont permis de faire connaître notre action et de mieux comprendre les subtilités des contextes géopolitiques avec **pour but d'améliorer la qualité de nos recherches, de diffuser une information fiable et actualisée sur la procédure de réunification familiale et de faciliter l'intégration des familles.**

Les deux évaluations des besoins menées en 2023¹⁶ ont constitué un premier tournant et la formation dispensée à l'ensemble du service en septembre 2024 par la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le CICR¹⁷ a posé les bases de l'engagement des communautés. Elle a permis d'appréhender les différents stades de participation des publics (voir schéma ci-dessous) et des mécanismes de retour des personnes accompagnées (« *feedback mechanisms* »). En plus d'être **une démarche qualitative** permettant de co-construire des projets et outils, l'approche communautaire développe la capacité d'agir. Elle doit être régulièrement nourrie et revitalisée pour avoir un impact sur nos actions et concevoir des projets et outils sur mesure pour les personnes.

Informer →

La communauté reçoit des informations

Consulter →

La communauté est interrogée sur ses besoins, ses priorités et ses opinions

Impliquer →

La communauté contribue aux décisions clés

Collaborer →

La communauté et la Société nationale planifient et décident ensemble

Empower
(pouvoir d'agir)

La communauté planifie et gère le projet

¹⁶ - Évaluation des besoins de 13 familles réunifiées dans le cadre du projet européen REPAIR (voir le rapport d'activité du RLF 2023 p. 26) et l'évaluation des besoins des familles de disparus en Syrie (p.20 du rapport d'activité 2023).

¹⁷ - Formation développée et animée par le conseiller chargé de l'engagement communautaire et de la redevabilité pour l'Europe de la FICR et l'unité « Accountability to Affected People » du CICR.

L'engagement des volontaires



Détermination et humanité

Les équipes de volontaires RLF ont été plus que jamais engagées en 2024 pour accompagner les personnes dans leurs démarches : maintenir le contact, rechercher leurs disparus et se réunir avec leurs proches. Avec détermination et humanité, ils ont écouté, soutenu et travaillé main dans la main avec les personnes qui poussent la porte de leurs bureaux pour reprendre contact avec leur famille.

C'est aussi dans les campements, les squats et les bidonvilles qu'ils ont assuré **une présence bienveillante** et amené avec eux ces précieuses **lignes téléphoniques** qui permettent d'avoir des nouvelles des proches. Les volontaires sont des témoins quotidiens de sourires lumineux suite à un appel qui fonctionne et sont en première ligne lorsqu'il s'agit d'apporter du réconfort aux personnes restées sans réponse ou qui apprennent des nouvelles difficiles.



Un service de proximité et accessible sur l'ensemble du territoire national

Notre réseau de **150 volontaires RLF** couvre désormais l'ensemble du territoire hexagonal avec **14 bureaux régionaux** de Rétablissement des liens familiaux. C'est dans **toutes les régions métropolitaines** que les

personnes ou leurs travailleurs sociaux peuvent entrer en contact avec des volontaires formés au RLF. Ils ont pour dénominateur commun d'être outillés pour prendre en charge les demandes de recherches et sont, pour certains, formés

à suivre des demandes de réunification familiale ou à se déployer en situation d'urgence. Ce sont ces différentes **compétences et expériences développées sur nos terrains d'intervention** qui font la force du réseau de volontaires RLF.



Bureaux et dispositifs mobiles RLF en France et répartition des bénéficiaires en 2024

Hauts-de-France

Lille et Amiens

Bureau RLF

Dispositif mobile SALAM

Normandie

Caen

Bureau RLF

Dispositif de soutien aux exilés de Ouistreham (DSEO)

Centre-Val de Loire

Orléans

Bureau RLF

Bretagne

Brest

Bureau RLF

Pays de la Loire

Nantes

Bureau RLF

Nouvelle-Aquitaine

Bordeaux

Bureau RLF

Île-de-France

Paris

Bureau RLF

Dispositif mobile SALAM

Grand Est

Strasbourg

Bureau RLF

Bourgogne-Franche-Comté

Besançon

Bureau RLF

Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon

Bureau RLF

Provence-Alpes-

Côte d'Azur

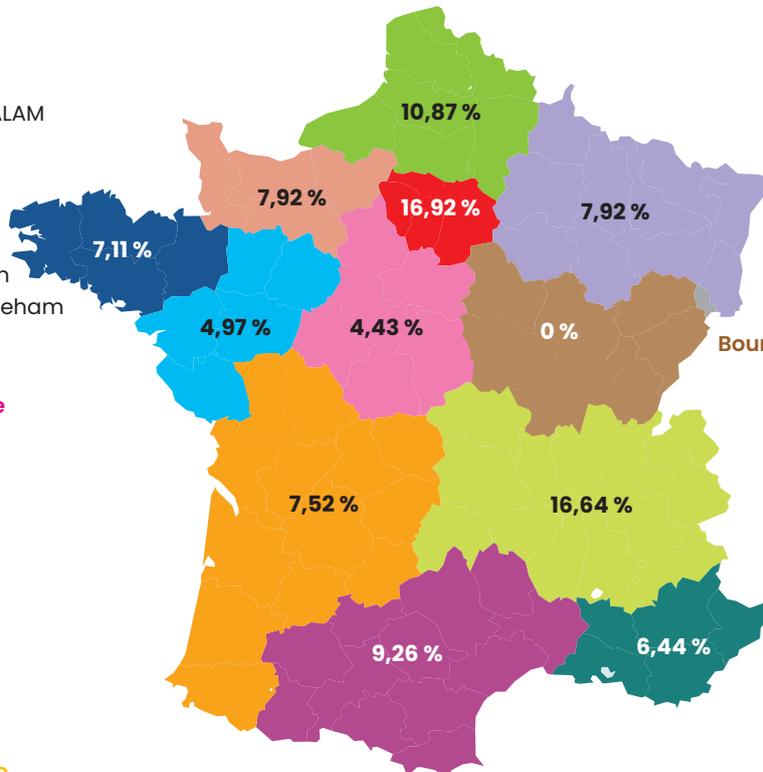
Aix-en-Provence

Bureau RLF

Occitanie

Toulouse et Montpellier

Bureau RLF





Aux côtés des familles lors de la Journée internationale des personnes disparues

Le 30 août se déroulait la Journée internationale des personnes disparues commémorée chaque année depuis 2010, suite à l'adoption de la Convention internationale de la protection des personnes contre les disparitions forcées par l'Assemblée générale des Nations unies.

Pour vivre ensemble cette journée des familles confrontées à la disparition ou la séparation, **des événements ont été organisés par six des bureaux régionaux** du Rétablissement des liens familiaux à Bordeaux, Paris, Saint-Brieuc, Lyon, Toulouse et Montpellier, réunissant près de 80 participants.

À Bordeaux, l'événement s'est mêlé aux festivités du 160^e anniversaire de la Croix-Rouge française devant l'Hôtel de Ville. À Lyon, c'est dans l'intimité des locaux de l'association que les familles ont partagé leurs histoires personnelles en accrochant symboliquement les prénoms de leurs proches disparus. À Toulouse, Montpellier, Paris ou Saint-Brieuc, un arbre a été planté en mémoire des proches et les participants ont pu partager des moments de convivialité.



Ces rassemblements ont été marqués par des moments d'émotion forts mais aussi de soutien collectif entre pairs. « La vie continue tant qu'il y a un espoir » (des parents sans nouvelles de leur fils en Syrie).



Crédits photos : G. Binet/Myop, A. Bonnemaison, M. Magnin, Croix-Rouge française - Juin 2025

SERVICES ADMINISTRATIFS
CAMPUS CROIX-ROUGE FRANÇAISE
21, rue de la Vanne CS 90070
92126 Montrouge Cedex
Tél. : 00 33 (0) 1 44 43 11 00
www.croix-rouge.fr
SIÈGE SOCIAL
98, rue Didot, 75694 Paris Cedex 14

